Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 3 (1909)

Artikel: Un séminaire diocésain à Surpierre (canton de Fribourg) d'après des documents inédits

Autor: Beaud, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-119519

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un Séminaire diocésain à Surpierre (canton de Fribourg) d'après des documents inédits

par l'abbé J. BEAUD

Le Concile de Trente avait ordonné en 1563 à toutes les églises cathédrales et métropolitaines de fonder des maisons d'éducation où seraient formés à la science et à la piété les jeunes gens qui se destinaient à la carrière ecclésiastique. Chez nous, malheureusement, cette disposition si sage de l'Eglise resta lettre morte pendant bien des années.

Diverses circonstances, en effet, s'opposèrent coup sur coup à la réalisation immédiate des vœux du Concile. La pénurie des ressources de nos évêques dont le patrimoine avait été envahi par les réformateurs, le manque d'un siège épiscopal fixe jusqu'à la fin du XVIme siècle, le fait que le gouvernement de Fribourg n'avait accepté du Concile que les décrets concernant la foi et le service divin, mais non point ceux qui regardaient la réforme des abus et les mœurs, surtout, enfin, les difficultés qui surgirent avec l'autorité civile sous l'épiscopat de Strambin, tout cela explique suffisamment comment notre diocèse ne fut que bien tard doté d'un séminaire.

Le premier, le prévôt Schneuwly avait proposé au gouvernement de Fribourg la fondation d'un séminaire (5 juillet 1583), mais le Sénat ne goûta pas ce projet. Cependant, revenu à la charge, de concert avec le Vicaire général, Schneuwly réussit à faire voter cinq ans plus tard (29 décembre 1588) le projet de l'établissement d'un séminaire, ainsi que l'imposition d'une taille de 5 sols « par ménage de gens moyennés » pour les frais de construction et d'entretien. Ce projet lui-même fut plus tard abandonné.

Mgr Strambin, au siècle suivant, travailla à doter son diocèse d'un

séminaire ; il avait demandé dans ce but, en 1682, un directeur à la maison des prêtres de Saint-Sulpice, à Paris, mais les circonstances empêchèrent l'accomplissement de ce dessein [1].

On le voit, les difficultés à vaincre étaient considérables, et l'on ne peut s'étonner de l'insuccès quand on sait qu'à l'heure actuelle les diocèses de Bâle et de St-Gall n'ont pas encore de séminaire proprement dit pour la formation des clercs. Ces derniers, en effet, font leurs études au dehors, dans les Universités, et ne passent obligatoirement qu'une année en communauté dans un établissement épiscopal pour y compléter leur formation et se préparer à recevoir le sacerdoce.

Cependant, il paraît que les efforts de Strambin eurent un résultat appréciable, puisque nous constatons sous son épiscopat l'existence d'une « maison d'exercices » à Fribourg ; elle était dirigée par D. Jacque Bourquenoud, de Charmey, qui occupa ensuite le poste de curé à Châtel-St-Denis dès le 24 décembre 1686. Un acte de l'année 1688 dit qu' « autrefois les prêtres n'étaient tenus au séminaire et que même à présent le supérieur ne les oblige que tant seulement pour une année » [2]. Cet établissement de Fribourg existait donc encore en 1688 ; ce n'était point, à proprement parler, un séminaire, mais une simple maison d'exercices pour la dernière année de formation des clercs.

Le projet si longtemps caressé par les évêques devait enfin être réalisé sous l'épiscopat de Pierre de Montenach qui fut sacré évêque le 15 mai 1689. Chose étonnante, ce n'est point à Fribourg, mais dans un village de la Broye, à Surpierre, qu'il établit son séminaire. Aucun registre spécial des archives paroissiales de Surpierre ne fait mention de ce séminaire. Ce n'est qu'en feuilletant les registres de mariages de cette paroisse que l'on découvre comme témoins, du 2 octobre 1691 au 19 juillet 1709, les noms de 34 acolytes, minorés, sous-diacres, diacres et prêtres faisant leur séminaire à Surpierre « seminarii exercitia obeuntes Supersaxi ». Les deux dates ci-dessus sont probablement les limites extrêmes de l'existence de notre séminaire ; il aurait ainsi duré l'espace de dix-huit ans, le curé de la localité étant alors D. Pierre Déposieux, de Villaz-St-Pierre (1688-1717).

Les notes manuscrites de M. Gremaud, professeur, intitulées

[1] Ces renseignements généraux sont empruntés à Kuenlin, *Dictionnaire du canton de Fribourg*, et au P. Apollinaire, *Dictionnaire des paroisses*, articles sur Fribourg.

[2] P. Apollinaire, *Dictionnaire des paroisses*, t. III. p. 84.

Le Séminaire de Fribourg et lues par lui à la fête du Centenaire du Séminaire, en 1895, parlent en ces termes de la maison de Surpierre :

« Dès que les évêques de Lausanne purent fixer leur résidence à Fribourg, ils se préoccupèrent de l'établissement d'un séminaire. Monseigneur Pierre de Montenach pensa à la cure de Belfaux, mais son projet ne se réalisa pas ; il fut plus heureux à Surpierre, où un séminaire, bien modeste sans doute, paraît avoir existé de 1692 à 1709 ; pendant ce temps on y constate la présence de 28 séminaristes, qualifiés acolytes, sous-diacres ou diacres. »

Cependant, il est certain que le projet d'établissement d'un séminaire à Belfaux est postérieur à l'existence de celui de Surpierre, où l'on trouve les premiers élèves en 1691. C'est, en effet, « le 16 décembre 1692, que le Prévôt de Saint-Nicolas [c'était Mgr Pierre de Montenach, que le Souverain Pontife avait maintenu dans sa charge de Prévôt] demanda au Chapitre, sous le sceau du secret, s'il s'opposerait à l'établissement, à Belfaux, d'une Société de prêtres où ceux-ci recevraient l'instruction et toutes les connaissances nécessaires à un prêtre, le chant grégorien, les cérémonies, etc., tout en promettant de sauvegarder les droits du Chapitre. Celui-ci répondit qu'il n'y mettrait aucun obstacle, pourvu que son droit de collature fût respecté et qu'il pût toujours imposer la firme et l'augmenter à sa volonté, et que tous ses privilèges fussent respectés » [1].

Cette légère erreur de date s'explique facilement par le fait que les mariages célébrés à Surpierre, d'octobre 1691 à la même date de l'année suivante, n'ont pas été inscrits à leur place naturelle ; de sorte que les noms de 6 séminaristes ont échappé à l'attention du savant historien, de même que l'annotation « seminarii exercitia obeuntes Supersaxi » qui est du 5 février 1692 et qui met hors de doute l'existence d'un séminaire. Aux séminaristes indiqués comme témoins de mariage il faut encore en joindre trois autres qui sont portés sur la liste des membres de diverses confréries établies dans la paroisse ; on arrive ainsi au chiffre de 37.

Voici la liste des séminaristes, avec l'indication de l'époque où leur présence à Surpierre est constatée. On y remarquera plusieurs élèves de Soleure, canton dont une partie appartenait au diocèse de Lausanne. (Elle en fut détachée par un Bref pontifical du 7 octobre 1814 [2].)

[1] P. Apollinaire, *op. cit.*, t. II, p. 81.
[2] Kuenlin, *op, cit.*, t. I, p. 275.

Les dates des ordinations sont tirées du « Liber Ordinationum » de l'Evêché. Les autres indications proviennent des « Catalogi discipulorum gymnasii Friburgo-Helvetici », à la Bibliothèque de l'Université.

1. HENRI-JOSEPH ULIN (et Uli, Uly), de Soleure.

Surpierre : sous-diacre le 2 octobre 1691.

Il fut ordonné sous-diacre le 22 septembre 1691, et prêtre le 1er mars 1692.

2. JEAN-JACQUES SCHWALLER, de Soleure.

Surp. : *Clericus*, 2 octobre 1691 ; *seminarista*, 5 février 1692. Etudiant en syntaxe majeure au Collège des Jésuites de Fribourg en 1689-90. Ordonné prêtre, 20 décembre 1692.

3. OURS HŒNI (et Häny), de Soleure.

Surp. : *Clericus*, 2 octobre 1691 ; ainsi que le précédent « faisant les exercices du séminaire à Surpierre », le 5 février 1692. Ordonné diacre 16 mai 1693.

Les séminaristes Schwaller, Häny, et trois autres de Soleure, non mentionnés à Surpierre, échouèrent à l'examen pour le sous-diaconat, le 22 décembre 1691 « titulo quidem mensae provisi, sed defectu scientiae reiecti ».

4. JEAN WERRO.

Surp. : 5 et 18 février 1692.

Ce doit être le même personnage que Jean-Baptiste Werro, de Barberêche, élève du collège en classe de morale (*casista*) en 1688-90, ordonné prêtre le 3 septembre 1690.

Les deux fois qu'il paraît comme témoin il est distinct des autres qui sont dits « seminarii exercitia obeuntes » et porte le titre de *venerabilis dominus*. Il était en effet déjà prêtre et peut-être même professeur au séminaire.

Un D. JEAN-BAPTISTE WERRO est chapelain de Chénens en 1727.

5. JACQUES HAYO.

Surp. : diacre, 19 mai 1692.

« Jacobus Häyoz ex Somna parochiae Belfagensis. » [La Sonnaz] [1].

Etudiant au Collège, *casista* 2i *anni* 1690-91, tonsuré le 9 juin 1691, diacre le 5 avril 1692, prêtre le 31 mai 92.

[1] *Liber Ordinationum.*

Après avoir été chapelain à Autigny pendant 31 ans et 1 mois (donc depuis 1693), il fut institué chapelain de Cottens le 16 juin 1724 [1].

6. NICOLAS-JOSEPH LYTHI (et Luthy), de Soleure.

Ayant mal réussi l'examen préparatoire à la tonsure, le 20 déc. 1691, il fut renvoyé à plus tard. Tonsuré le 29 février 1692. Surp. : acolyte, 19 mai 1692.

Ordonné prêtre le 14 février 1693, nous le retrouvons plus tard, en 1704, curé à Selzach, canton de Soleure [2].

7. BENOIT NEUHUS (Neihus et Neuhaus), de Dirlaret.

Elève du Collège, en seconde année de morale (*casista*) en 1691-92, tonsuré le 4 avril 92, diacre le 20 septembre 92. Surp. : diacre, 27 nov. 92. Ordonné prêtre le 20 déc. 1692. Il fut curé de Murist de 1694 à 1700 puis de Torny-Pittet dès 1712.

8. MAURICE AEBY, de Soleure.

Elève du Collège en 1691-92, tonsuré le 20 sept. 92, s.-d. le 20 déc. 92. Surp. : acol. 27 nov. 92, et s.-d. le 20 janvier 93.

9. PIERRE SMID. A l'Evêché : Pierre Schmid, de Soleure.

Tonsuré le 19 déc. 92. Surp. : acol. 20 janv. 93. Refusé pour le sous-diaconat le 13 février 93 ; ordonné prêtre dans la chapelle de Saint-Ignace, au Collège, le 5 juin 94.

10. JACQUES-JOSEPH COMTE, de Romont.

Surp. : acol. 11 janv. 1694. Ordonné prêtre le 18 sept, 1694. Un D. Comte, peut-être le même, est chapelain à Domdidier, en 1699.

11. JOSEPH-LOUIS HALBESEN, de Soleure. Le catalogue du Collège porte : Jean-Louis Halbeisen.

« Casista tertii anni, abiit labente anno (1693-4) cum testimoniis ». Tonsuré le 27 mars et s.-d. le 5 juin 94. Surp. : s.-d. 22 juin 94. Ordonné prêtre le 10 octobre 1694.

12. ALBERT-GEORGES LAUBER, de Soleure.

Sauf pour la prêtrise, il fut ordonné en même temps que le précédent et paraît à la même époque et avec le même titre à Surpierre. Ordonné prêtre le 18 sept. 1694.

[1] *Acta visitationis,*

[2] P. APOLLINAIRE, t. I, p. 299,

13. JEAN-JACQUES GRÉ (et Grez), de Fribourg.

« Casista tertii anni [en 1693-4], abiit futurus sacerdos ». Tonsuré le 6 mars 1694. Surp. : acol. 22 juin 94. De nouveau au Collège, en 4me année, en 1694-5, mais « paulo post cessavit frequentare ». Ordonné s.-d. 28 mai 95 ; d. 17 sept. 95. Encore au Collège, « casista 5i anni [en 1695-6] cessavit paulo post, factus sacerdos ». Il fut en effet ordonné prêtre le 16 juin 96.

On trouve un Joseph-Jacques Grez, de Treyvaux, curé de Saint-Jean, de 1699 à 1733. Il fut pendant quelques années secrétaire de Mgr Jacques Duding C'est peut-être le même, malgré la modification du prénom.

14. FRANÇOIS-JOSEPH SCHEIRER (et Schärer), de Soleure.

Tonsuré le 18 sept. 94 ; s.-d. 18 déc. 94 ; d. 28 mai 1695. On ne retrouve pas l'ordination à la prêtrise.

Surp. : acolyte séminariste, 13 octobre 94 ; s.-d. 16 janvier et 11 avril 1695.

15. PIERRE-IGNACE-JOSEPH DÉBIEUX, de Massonnens [1].

Il étudiait la rhétorique au Collège, en 1692-3. Ordonné s.-d. 18 déc. 94, d. 28 mai 95 et prêtre le 24 sept. 95.

Surp. : s.-d. 11 avril 95 ; d. 7 juin 95.

Il fut vicaire à Belfaux en 1696-99, puis vicaire à St Martin, d'après le P. Apollinaire qui le dit tantôt de Massonnens, tantôt d'Orsonnens. D'après la brochure de M. Raymond Chassot, *Les Prêtres d'Orsonnens*, il était bourgeois de cette commune.

16. PIERRE-JOSEPH VISS (A l'Evêché : Wyss, Wiss), de Soleure.

Tonsuré le 26 février 1695 ; s.-d. 28 mai et prêtre 17 déc. 95.

Surp. : acolyte, 11 avril ; s.-d. 7 juin 95.

17. JEAN-GEORGES BISS (Evêché : Byss), de Soleure.

Tonsuré le 28 mai 95 ; d. 17 déc. 95, prêtre le 17 mars 96.

Surp. : acol. 7 juin 95 ; d. 16 fév. 96.

18. JEAN PERROUD, de Villaz-St-Pierre.

Au Collège, en logique, en 1691-2. Ordonné s.-d. 24 sept. 95 ; d. 17 déc. 95 ; prêtre, 17 mars 96.

[1] Le lieu d'origine est indiqué dans le *Liber Ordinationum*.

Surp. : s.-d. 8 nov. 95 ; d. 16 février 96.

On trouve un Jean Perrodo chapelain de la chapelle de N.-D. des Champs (Chapelle, paroisse de Promasens), le 30 août 1700 [1], et un Jean Perroud, chapelain de Vuisternens-devant-Romont en 1739-41 [2]. Ce peut être le même que notre séminariste.

19. Pierre-Joseph Jolion (Jollion), de Massonnens.

Etudiant du Collège, en rhétorique en 1692-3 ; en 3me année de casuistique depuis le 9 mars 1696. Minoré le 28 mai 1695 ; s.-d. 17 déc. 95 ; prêtre, 22 sept. 96.

Surp. : Minoré 8 et 16 nov. 95 ; s.d. 16 février 96. Après avoir été ordonné sous-diacre, il passa donc du séminaire de Surpierre au Collège.

Après trois ans de vicariat à St-Martin, il devint, en 1699, curé de Massonnens où il mourut en 1734.

20. François Pillionel (Pillonel), de Seiry, paroisse de Cugy.

Ce n'est qu'en 1734 que la commune de Seiry fut réunie à la paroisse de Montet [3].

Elève en seconde année de casuistique en 1694-5, il quitta le Collège avec de bons témoignages, le 11 août 1695. Tonsuré, 26 fév. 95 ; s.-d. 17 déc. 95 ; prêtre le 16 juin 96.

Surp. : Minoré, 8 nov. 95 ; s.-d. 16 fév. 96.

Nous le retrouvons curé à Lully, de 1701 à 1708, et à Font, de 1713 à 1751, année où il mourut. Ce prêtre zélé a laissé dans cette dernière paroisse un monument de sa foi et de son patriotisme en y constituant un fonds d'école. Par acte notarié du 25 octobre 1735, il donna dans ce but la somme de 200 écus petits [4].

Vers 1700, nous trouvons plusieurs autres prêtres du même nom, tous anciens élèves des Jésuites, entre autres :

1° D. Pierre Pillionel, de Bollion, paroisse de Lully, ordonné prêtre le 5 juin 1700. Peut-être séminariste de Surpierre. Il y est témoin d'un mariage le 16 juin 1700, sous le nom de Dom Pillionel, prêtre, de Bouillon (*sic*).

2° D. Francois-Joseph Pillionel, d'Estavayer, ordonné prêtre le 25 juillet 1701, membre du clergé d'Estavayer, puis curé de Montbrelloz en 1715-22.

[1] *Acta visitationis.*
[2] P. Apollinaire, article *Vuisternens.*
[3] P. Apollinaire, t. VIII, p. 495 ss.
[4] P. Apollinaire, t. V, p. 294 ss,

3° D. PIERRE PILLIONEL, d'Estavayer, curé de Vuisternens-en-Ogoz en 1706-8, peut-être le même, dit le P. Apollinaire, que D. Pierre Pillionel de Vallon, vicaire à St-Martin vers 1700 [1].

21. CLAUDE GAILLARD, de Grangettes.

Ayant fait sa seconde année de casuistique, il quitte le Collège le 11 août 1695. Tonsuré le 26 fév. 1695 ; ordonné prêtre le 21 avril 1696.

Surp. : Minoré, 8 nov. 95.

En 1696, chapelain de Vuisternens-dev.-Romont, puis curé de Villaraboud dès 1702.

22. JEAN-BAPTISTE-JACQUES BIELER (et Bueller, Byeler), de Soleure.

Elève du Collège de Fribourg ; il reçut le sous-diaconat le 17 décembre 1695. On ne trouve pas à l'Evêché son nom aux ordinations sacerdotales ; cependant, l'annotation *sacerdos* qu'une main postérieure apposa à son nom dans le Catalogue du Collège indique qu'il reçut la prêtrise.

Surp. : Minoré, 8 nov. 1695.

23. PIERRE AEBY, de la paroisse d'Ependes. Le P. Apollinaire le dit de Marly.

Tonsuré, 26 février 1695 ; s.-d. 17 déc. 1695 ; ordonné prêtre le 16 juin 96.

Surp. : Minoré, 8 nov. 1695 ; acolyte, 16 nov. 1695.

Casuiste de seconde année, il fréquente les cours du Collège du 20 févr. au 24 juin 1696, jour auquel il quitte, après avoir reçu le sacerdoce. L'année suivante, 1696-7, il fréquente encore les cours jusqu'à Pâques, étant alors coadjuteur du curé d'Ependes (1696 à 1700). Plus tard, étant chapelain à St-Sylvestre, il se fit inscrire à Surpierre parmi les membres de la Confrérie du Saint-Sacrement.

24. PIERRE CURTIL, Courti (Curty), de Lossy, paroisse de Belfaux.

Elève du Collège en 1696-7, il reçut le sous-diaconat le 23 mars 1697, et « cessavit post Pascha, profectus ad seminarium ». Nous le retrouvons, en effet, à Surpierre, le 28 novembre 97, sous la dénomination « R. D. Petrus Curtil, seminarista ».

Ordonné diacre le 21 septembre 97, et prêtre le 22 février 1698.

Il était chapelain de Posat en 1706.

[1] P. APOLLINAIRE, t. XII, p. 235.

25. CHRISTOPHORE FRACHEBOUD, de Fribourg.

Ayant fait sa rhétorique en 1695-6, il passa « ad Franciscanos », mais il les quitta. Nous le trouvons à Surpierre comme « seminarii alumnus » le 29 déc. 98 ; il était s.-d. depuis le 20 du même mois. Ordonné prêtre le 4 avril 1699, il fut, dès la même année, le premier chapelain-vicaire de Montbovon où son père était établi comme receveur des péages. Il fut vicaire et maître d'école jusqu'au mois de juillet 1707 ; on lui délivra, à son départ, un très beau témoignage [1].

26. NICOLAS TINNA, de Fribourg.

Etant au Collège, en 1re année de casuistique, en 1694-5, il part pour Milan muni de bons témoignages. Ordonné diacre et prêtre à Fribourg, les 19 sept. et décembre 1699.

Surp. : diacre 19 et 26 nov. 1699. Un Nicolas Tinna est chapelain de Rueyres-Treyfayes en 1700, un Nicolas de la Tinna est curé de Siviriez en 1708-9, un D. Thinna, coadjuteur à Notre-Dame et curé de Givisiez en 1702.

27. PIERRE REILA.

Il fut élève des Jésuites, sous le nom de Pierre Raila, Railad, Relat. On ne retrouve son nom dans aucune liste d'ordination.

Surp. : Minoré, 19 nov. 1699 ; acolyte, 26 novembre 1699.

28. CLAUDE MOTA, Mottat, (Mottas), de Dompierre-le-Petit.

En logique en 1694-5, « cum bonis testimoniis discessit ad noviciatum PP. Conventualium. Paulo post rediit ». De nouveau au Collège en 1696-99. Tonsuré 19 déc. 99 ; d. 10 avril et prêtre 18 sept. 1700.

Surp. : diacre 16 juin 1700. Il paraît de nouveau comme témoin le 5 octobre 1700 et le 2 mai 1707, étant à ces deux dates chapelain dans sa paroisse, à Dompierre.

29. JEAN-JACQUES PANTHLY, de Fribourg.

Etant élève de rhétorique en 1693-4, il entra chez les RR. PP. Capucins. Mais il revint bientôt. Nous le retrouvons au Collège en 1699-1700. Ordonné s.-d. 18 sept 1700 ; d. 19 février et prêtre 12 mars 1701.

Surp. : S.-d. 6 février 1701.

30. ? MUSY, acolyte, à Surpierre, le 28 avril 1705. Son nom ne se retrouve dans aucune ordination de ce temps.

[1] P. APOLLINAIRE, t. VIII, p. 450, 456.

31. JOSEPH-LOUIS GOULDIMANT, et Gouldiman, de Soleure.

Tonsuré, 27 mars 1705 ; ordonné prêtre le 25 décembre 1705. « Ordinatus fuit beneficio arctatus et, ut talis, dictum indultum obtinuit a sacra nuntiatura. »

Surp. : Acolyte le 28 avril et le 17 août 1705.

32. JACQUES-JOSEPH PITTET, Glanensis (Les Glânes, paroisse de Villaz-St-Pierre).

En troisième année de casuistique en 1705-6, il obtient de bons témoignages ; il dût quitter le Collège vers Pâques, puisque nous le trouvons à Surpierre comme acolyte les 22 avril, 8 juin et 6 septembre 1706, où il paraît encore comme diacre le 7 janvier 1707.

Tonsuré le 18 sept. 1705, s.-d. le 18 sept 1706. Les autres ordinations ne se retrouvent pas, le *Liber Ordinationum* présentant vers cette époque une lacune de plus de deux ans (10 oct. 1706 au 21 déc. 1708).

Il était chapelain de Rueyres-Treyfayes en 1718.

33. JACQUES ROULIN, de Treyvaux.

Dans la liste des confrères du Scapulaire, à Surpierre, dressée en 1708, on le trouve désigné sous le nom de Jean-Jacques Roulin, sans aucun titre.

Il est étudiant au Collège, en casuistique, en 1705-6.

Surp. : S.-d. 8 février 1707 et prêtre le 2 mai de la même année.

Il fut nommé, en 1710, sous-chapelain des Sciernes d'Albeuve et y mourut en 1747.

34. PIERRE-FRANÇOIS BERTHOUD, de Villars.

Etudiant au Collège ; tonsuré le 17 sept. 1706 ; diacre le 21 déc. 1708 ; ordonné prêtre dans l'église de Saint-Jean, à Fribourg, le 23 février 1709.

Surp. : Acol. 23 janv. 1708 ; prêtre, le 19 juillet 1709. Les registres de la Confrérie du Saint-Sacrement l'indiquent comme acolyte.

Vicaire de St-Martin en 1712, et, l'année suivante, chapelain d'Orsonnens, poste qu'il occupa pendant cinquante ans [1].

35. OURS-VICTOR KIEFFER, de Soleure, « acolyte séminariste », indiqué comme membre de la Confrérie du Saint-Sacrement, à Surpierre, sans date, mais certainement en 1704, car il fut tonsuré le 17 mai 1704 ; ordonné s.-d. le 20 décembre, et prêtre le 11 avril 1705.

[1] R. CHASSOT, *Les prêtres d'Orsonnens*, p. 124-125.

36. JOSEPH-LOUIS STUDER, de Soleure, mentionné comme acolyte séminariste dans les registres du Rosaire, sans date. Il était à Surpierre en 1705, puisqu'il fut tonsuré le 20 décembre 1704.

37. LOUIS BRAILLARD, de Jougne, diacre. (Confrérie du Saint-Sacrement.) Diacre dès le 25 mai 1709, il fut ordonné prêtre seulement l'année suivante.

Le catalogue du Collège de 1708-9 fait la remarque que cet élève et plusieurs autres « examen subterfugerunt et propterea nota sua digni manent ».

On aura peut-être remarqué qu'un seul de nos séminaristes de Surpierre, authentiquement connus, est indiqué dans le catalogue du Collège comme étant parti « pour le séminaire » ; c'est Pierre Curty. Or ce catalogue fait la même observation au sujet de quelques autres élèves dont il n'est point fait mention à Surpierre. Comme la formule est pour tous identique, quoique le lieu du séminaire ne soit pas spécifié, nous pouvons, jusqu'à preuve du contraire [1], compter au nombre des séminaristes de Surpierre les élèves suivants :

38. PIERRE PITOUD (Pythoud), de Fribourg, en seconde casuistique en 1693-4, « ad seminarium pro clericatu ». Il est de nouveau au Collège l'année suivante « aliquanto tempore ». Ordonné prêtre le 18 sept. 1694.

39. MATTHIEU GALLEY, casuiste de 1re année en 1694-5 « cum testimoniis abiit ad seminarium ».

40. R. D. PIERRE-PHILIPPE PERROUD, de Grangettes (tonsuré le 24 sept. 1695) « ivit ad seminarium 4a aug. 1696 cum testimoniis ». De nouveau au Collège en 1696-7, mais « cessavit post Pascha profectus in patriam ». Il fut ordonné prêtre le 1er juin 1697 et nommé vicaire à Surpierre cette même année, peu après son ordination [2]. Vicaire à Carignan en 1699, curé à Murist en 1700, et enfin curé d'Avry, de 1702 à 1741.

41. R. D. MAURICE-JOSEPH JACQUET (Jaquet), « ivit ad seminarium 6a aug. 1696, sine testimoniis quae merebat ». De nouveau au Collège l'année suivante, « cessavit post Pentecosten, profectus ad

[1] Dans ce catalogue, lorsque les jeunes gens partent pour un séminaire étranger, on l'indique toujours.

[2] Registres de baptêmes.

seminarium ». Il fréquenta donc le séminaire à deux reprises différentes. Ce prêtre était de Ferlens ; il fut longtemps chapelain à Villarsiviriaux, dès l'année 1719. [1]

42. R. D. PIERRE-JOSEPH CHERRIERE, Scherrière (Charrière), de Cerniat, « ad seminarium cum testimoniis », étant en seconde casuistique en 1705-6. Il fut ordonné diacre le 18 septembre 1706 ; par la raison indiquée plus haut (au N° 32), on ne retrouve pas les autres ordinations.

Un Pierre Charrière, de Cerniat, est curé de cette paroisse en 1751-56; c'est probablement le même.

* * *

La raison pour laquelle l'évêque fit choix de Surpierre pour y établir son séminaire nous échappe, et les archives de l'évêché ne nous fournissent à cet égard aucun renseignement. Quoiqu'il en soit, on peut dire que l'endroit était bien choisi, si l'évêque voulait établir son séminaire dans un site favorable, par son tranquille isolement, au recueillement et aux études cléricales. Cependant, l'ancienne église de cette paroisse, dédiée à la Sainte Vierge sous le nom d'église de Notre-Dame des Champs, était alors un lieu de pèlerinage très fréquenté, et l'on est porté à croire que les pieux fidèles, qui y accouraient de toutes parts, contribuaient par leurs aumônes à l'entretien des séminaristes. Notons, en passant, que de 1696 à 1707 de nombreux (34) mariages, dont un au moins des contractants revenait du calvinisme, eurent lieu dans cette église ; ces époux arrivaient de la Broye vaudoise, de Moudon, de Lausanne, de Lutry et environs, d'Aigle, de Gessenay, des Ormonts, etc. [2]

Quel était, à Surpierre, le bâtiment habité par les clercs du séminaire ? Il ne saurait être question du château qui, bâti sur une roche escarpée, domine la vallée de la Broye ; il devait être occupé en entier par le bailli, sa famille, ses officiers et ses serviteurs [3]. Le fait que Mgr Pierre de Montenach voulut établir, un peu plus tard, un autre séminaire à la cure de Belfaux, nous porte à croire que la maison du séminaire était la cure. Et cette probabilité devient certitude si nous savons que l'on avait construit, peu auparavant, dans le jardin de la cure de Surpierre, une chapelle, qui pouvait servir d'oratoire pour les séminaristes. Rappelons que l'ancienne église paroissiale, dont deux

[1] Autres détails dans R. CHASSOT, *op. cit.*, p. 147.

[2] Registres de mariages.

[3] Il y avait au château une chapelle (celle de Sainte-Catherine) « sans calice ni ornements », où la messe était célébrée parfois par des prêtres étrangers. *Acta visitationis*, 1er octobris 1676.

petites chapelles adossées marquent encore l'emplacement, était située à l'écart de toute habitation, à vingt minutes environ de la cure, à peu près au centre du territoire de la paroisse qui comprenait six villages ou hameaux. Ce n'était commode ni pour les paroissiens ni surtout pour le curé ; aussi, ce dernier dut penser à établir dans le village même une chapelle, au moins pour les messes non fondées des jours sur semaine [1].

La première mention de cette chapelle est faite dans les *Acta visitationis*. Le lendemain du jour où l'on constate les premiers séminaristes à Surpierre, soit le 3 octobre 1691, l'évêque Pierre de Montenach,

[1] Une seule de ces chapelles est ancienne. C'est celle dite des Corboud, parce qu'elle a toujours été entretenue par quelques familles de ce nom. Déjà en 1643, le curé de Surpierre, en tant que chapelain de cette chapelle, percevait certains droits sur des pièces de terre à Chapelle, c'est-à-dire une gerbe sur douze. Sur le retable de l'autel, se trouve une statue de la Sainte Vierge en bois ; le socle est composé d'affûts de canons et de lances. C'est, dit-on, un ex-voto déposé là par un officier fribourgeois au retour de la bataille de Lépante (1571) où il avait combattu contre les infidèles.

Dans sa visite du 1er octobre 1676, Mgr Strambin mentionne que cette chapelle se trouve du côté de l'Epître. Il constate qu'elle est, ainsi que son autel portatif, en mauvais état. Le toit, délabré, laisse pénétrer la pluie qui détériore les nappes d'autel et efface les peintures. De plus, il y a diverses statues peu convenables et nécessitant des réparations. Huit familles, dites les Corboz, doivent entretenir cette chapelle, dans laquelle il y a une fondation. Ces familles, dit l'évêque, seront averties. La chapelle restera interdite aussi longtemps qu'elle ne sera pas restaurée, et tant que les peintures ne seront pas renouvelées et les statues enlevées.

Le P. Apollinaire croit que cette chapelle fut bâtie en 1521. Elle portait anciennement, dès 1595, et plus tard encore, le nom de chapelle de la Sainte-Trinité ; on y voyait sur le mur, au-dessus du retable, une peinture représentant la sainte Trinité. Une note du curé Garson, de l'année 1746, dit : « In ecclesia parochiali constructa est capella Sanctissimæ Trinitatis vulgo nuncupata chapelle ès Corboud, quia erecta est ab hac familia. Ibi debent legi 12 missæ, pro quibus retributio consistit in 11 florenis parvæ monetæ, in 4 circiter quartterons de tiers froment, cum uno fere capone in diversis fractionibus diviso, et in decimis super 11 posas terræ adhuc in litigio stantes cum quodam domino bernensi (le seigneur Zechender, du Grand-Conseil de Berne). » Les mesures de cette chapelle, prises sur le terrain, coïncident assez bien avec les dimensions indiquées au plan géométrique de 1787 qui reproduit le plan de l'ancienne église paroissiale ; les réparations exécutées à cette chapelle, en 1821, après la démolition du reste de l'édifice, peuvent expliquer le léger écart. La porte et la fenêtre sont gothiques.

La seconde chapelle, adossée à celle des Corboud, est propriété particulière d'une famille Bondallaz. Elle renferme un autel de la Sainte-Vierge, en style rococo; elle est surmontée d'un clocheton. Postérieure à la démolition de l'église, elle s'appuie, d'une part, sur le mur de droite de l'ancienne église, et, de l'autre, sur le mur du fond de la chapelle des Corboud.

fait dans cette localité sa visite pastorale. Après l'église paroissiale, il visite cette nouvelle chapelle et y confère le sacrement de confirmation à 89 personnes : « Visitatio capellae noviter exstructae in pago Surpierre, facta 3ª octob. 1691. Est tabula lapidea consecrata et supellex pro sacrificio missae sufficiens. Confirmati in ea fuere 89. » Le registre de confirmation porte les noms de 69 personnes seulement.

Aux frais de qui cette chapelle fut-elle bâtie ? Nous l'apprenons par une note de l'année 1746 [1], aux Archives de l'Evêché, carton Surpierre : « Il y a une chapelle dans le village de Surpierre, près de la cure. Cette chapelle a été bâtie aux frais du prédécesseur de M. le curé moderne, si je ne me trompe, lequel a légué 20 baches annuelles pour l'entretien d'icelle. Tous les ornements dont on s'y sert sont de l'église paroissiale ; il n'y a point de fondation annexée. » Le curé de ce temps était D. François-Sylvestre Garson, de Cheiry, et son prédécesseur fut précisément D. Pierre Déposieux, de Villaz-St-Pierre, curé de 1688 à 1717, décédé à Surpierre le 10 janvier de cette année. Saluons donc en lui le bâtisseur de la chapelle du séminaire.

Remarquons que, même dans les registres de visites, cette chapelle n'a d'abord aucun nom particulier. En 1694 seulement, elle est appelée « sacellum sacrae Jesu Familiae in Surpierre », et plusieurs mariages y sont dès lors célébrés auxquels des séminaristes assistent comme témoins.

Comme les séminaristes, les habitants du village de Surpierre profitaient de cet oratoire pour y faire leurs dévotions. Jacques Buillety (Bullet), bourgeois d'Estavayer, lieutenant de Surpierre, presque centenaire, meurt subitement le 19 novembre 1696 ; il s'était confessé et avait communié, environ quinze jours auparavant, « in sacello sanctissimae Jesu familiae in Surpierre [2] ». Par son testament du 14 avril 1697, Marie Grandjean, de Morlon, femme de Jean Centlivres (*alias* Quindoz, Cuendoz, Quintoz, mot patois qui signifie quintal), de Surpierre, lègue, entre autres, « 7 écus à la chapelle de Saint-Joseph de Surpierre pour un anniversaire, et du linge à l'autel de Notre-Dame [3] ». Par cet autel il faut entendre l'autel principal de l'église paroissiale. Il paraît que les Saintes Huiles furent conservées pendant quelque temps dans cet oratoire ; car, à sa visite du 3 septembre 1712, l'évêque dit que

[1] Visite du doyen Devevey, d'Estavayer.
[2] Registre des décès.
[3] P. Apollinaire, t. VIII, p. 530

« quoique les saintes Huiles soient conservées dans la chapelle proche de la cure, il faut les transporter à l'église, à moins qu'on ne ferme la chapelle par des grilles pour empêcher le bétail d'y pénétrer [1] ».

D'après le « plan géométrique » du commissaire Bochud, en 1787, cette chapelle forme un carré dont le côté mesure vingt pieds de Berne (moins de 6 mètres). Elle était donc alors fort petite ; mais il est possible qu'elle ait été plus grande à l'époque du séminaire, puisque l'évêque Pierre de Montenach y donna alors une fois le sacrement de confirmation et que des mariages y ont lieu devant témoins « et beaucoup d'autres parents ». En 1737, le curé Garson établit la somme des frais « pour le clocher neuf, devant d'autel, autel et tableaux d'autel de la chapelle de la Sainte-Famille de Surpierre [2] ». La somme s'élève à 48 écus pp. ; une partie fut payée par le curé, sept par des dons volontaires, et le reste par le cumul, depuis 1718, « d'un légat de 20 écus petits de capital fait par D. Pierre Déposieux, pour la maintenance de cette chapelle [3] ». En 1751, le curé Garson en renouvelle le plancher, et dépense pour cela environ 8 écus. Lors d'une autre réparation à cette « chapelle de Saint-Joseph », en 1786, le curé achète de la grande commune, pour cet effet, trois sapins. Abattue au siècle dernier, probablement vers l'époque de la bâtisse de l'église actuelle dans le bourg de Surpierre (après 1820), cette chapelle aurait mérité de subsister comme premier oratoire du séminaire diocésain.

(*A suivre.*)

[1] *Acta visitationis.*

[2] D'après la tradition, la cloche de cette chapelle serait celle qui se trouve maintenant au clocher de la chapelle Bondallaz mentionnée ci-devant. (Communication de M. le doyen Charrière.)

[3] Archives paroissiales.